COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2023

Le 24/07/2023 à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mme le Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 18/07/2023

PRESENTS : Ludivine BIZOT, Sylvie FICHOT, Laurent GUENEBAUT, Bernard PRUDHOMME, Marie-Noëlle MANLAY, Elise PETIDENT, Madeleine KESSLER, Patricia GLORIA.
ABSENTS : Lydie SYNIEC, Frédéric VIETTE.

.

Approbation du dernier CR :
Dès lors, le conseil municipal approuve la séance du 23 mai 2023 à l'unanimité des membres présents et représentés

Objet : : DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAULIEU ET MODIFICATION DES STATUTS
Le conseil municipal accepte à la majorité l'adhésion de la Communauté de communes de Saulieu et la modification des statuts.
2 absentions et 6 voix pour.

Objet : AJOUT TARIF CONCESSION DE CIMETIERE
Le Maire informe qu'il serait nécessaire d'ajouter aux tarifs des concessions de cimetière fixés par délibération n°2023/58 les tarifs de concession d'un mètre carré
Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,
Fixe les tarifs suivants :
Concession de terrain 1m ² : 30 ans 105 €
50 ans 175 €
Vote à l'unanimité

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1-PROVISION EMPRUNT
Le Maire informe que la somme mise au compte 1641 lors de vote du budget est insuffisante pour rembourser l'emprunt
Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,
Décide la décision modificative suivante :
1641 : 1 300 €
2131 : -1 300 €
Vote à l'unanimité

Objet : IMPLANTATION ET USAGE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
Dans le cadre de l'harmonisation de la collecte sélective sur le territoire de Communauté de Communes des Terres d'Auxois, une convention doit être établie avec cette dernière pour convenir de la localisation d'un point d'apport volontaire, de sa composition et pour fixer les engagements réciproques des deux collectivités.
Madame le Maire donne lecture aux élus du projet de convention proposée par monsieur le Président de la CCTA.
Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres (7 pour et 1 contre)

- Emettent un avis favorable sur les dispositions de la convention.
- Autorise Madame le Maire à signer la convention relative à l'implantation et l'usage des points d'apport volontaire telle que proposée par monsieur le Président de la Communauté de Communes des terres d'Auxois

Informations diverses :

- Une extension d'éclairage public sera prévue au hameau de la croisée suite une nouvelle construction
- Réflexion sur l'organisation de la cérémonie du 11 novembre : 100 ans du monument
- 10 ans de la gazette de Braux : trouver un nom
- La collecte des ordures ménagères est avancée d'une heure à partir du 24 juillet au 1er septembre 2023

Séance levée à 20h30